CA-2008-0391

Règlement de l'agglomération sur la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils dans les rues et les routes du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération, R.A.V.Q. 374 - AT2008-184 (Ra-1404)

Sur la proposition de monsieur le conseiller François Picard,

appuyée par monsieur le conseiller Raymond Dion,

il est résolu d'adopter le Règlement de l'agglomération sur la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhiculesoutils dans les rues et les routes du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération, R.A.V.Q. 374.

(Monsieur le président s'est abstenu de voter)

Adoptée à l'unanimité

8 juillet 2008 195